

s'occupe de coordonner la formulation et la conduite de la politique étrangère du Canada relativement aux pays et aux groupes de pays de la région ainsi qu'à la région en général et à ses institutions. Le Bureau est également chargé d'examiner si les politiques établies sont toujours appropriées et de gérer les activités entreprises dans la région par l'intermédiaire des diverses missions canadiennes qui s'y trouvent grâce à la mise en oeuvre des programmes par pays et à une planification des ressources.

Direction des Caraïbes

Les liens étroits qui existent entre le Canada et les Antilles du Commonwealth découlent d'une progression logique des relations qui se sont établies au cours des derniers siècles entre ces deux régions du monde. Dans le passé, le Canada a entretenu en effet avec les Antilles du Commonwealth, appelées souvent les Indes occidentales, des relations plus importantes qu'avec toute autre partie du monde en voie de développement. Les échanges commerciaux, assez actifs depuis plusieurs siècles, ont été complétés par des initiatives commerciales et des investissements canadiens considérables dans la région. Notre association au sein du Commonwealth a également favorisé la compréhension mutuelle, grâce à des traditions, des institutions et des valeurs communes. Ces éléments ont tous renforcé les échanges entre les deux régions. Ces contacts ont connu un nouvel essor ces dernières années avec le nombre de touristes, d'hommes d'affaires et d'étudiants qui ont voyagé entre le Canada et les Antilles du Commonwealth.

L'état actuel des relations du Canada avec cette région du monde découle de la Conférence Canada-Antilles du Commonwealth qui a eu lieu à Ottawa en juillet 1966; il en est ressorti un plan directeur pour le développement des relations entre les deux régions. Des progrès considérables ont été réalisés dans la mise en oeuvre des recommandations faites à la Conférence, comme de celles que le Gouvernement canadien a approuvées à la suite de la mission accomplie par le sénateur Paul Martin aux Antilles du Commonwealth à l'automne de 1970. Au cours de l'année, le Gouvernement canadien a élargi sa représentation diplomatique par la nomination du haut-commissaire du Canada à Kingston au poste de commissaire non résident au Honduras britannique (Belize) et aux îles Bahamas. Cette nomination témoigne de l'expansion des intérêts canadiens dans la partie occidentale des Caraïbes.

En 1971, le Canada a été représenté à plusieurs réunions dans la région et s'est tenu en contacts suivis avec les gouvernements de ces pays sur les questions les plus variées. En plus des consultations normales par les voies diplomatiques, des réunions officielles ont eu lieu à Ottawa entre des représentants des pays antillais du Commonwealth au Canada et des hauts fonctionnaires du Gouvernement canadien pour examiner des questions d'intérêt commun. Les échanges officiels au plus haut niveau se sont maintenus pendant l'année avec les visites de plusieurs ministres canadiens dans la région, et celles que diverses hautes personnalités antillaises ont effectuées au Canada.

Direction de l'Amérique latine

C'est à cette Direction qu'il appartient de développer des relations fructueuses entre le Canada et les 20 nations d'Amérique latine. Notre pays a